Concertation - Plan de déplacement - PDP

Réunion Commission Circulation-Déplacements 14 février 2006

PDP?

• PDP: "Le Plan de déplacement de Paris doit aboutir à un projet global et des actions concrètes pour les 10 prochaines années, et s'inscrit dans le prolongement de l'action initiée par la municipalité depuis 2001 visant à lutter contre ce problème de santé publique que constitue la pollution en limitant la circulation automobile et en favorisant les piétons, les transports en commun, les taxis, le stationnement résidentiel et les vélos."

(Extrait du questionnaire PDP)

- Concertation autour de 5 thèmes :
 - Agir sur la qualité de l'air et la santé publique
 - Favoriser l'accessibilité et la justice sociale
 - Rendre la Ville plus belle et plus agréable
 - Accroître la vitalité économique
 - Paris au cœur de l'agglomération

Quartier Montsouris Dareau

- Un quartier d'Espaces verts
 - Parc Montsouris Dareau
 - Cité Internationale Universitaire
 - Hôpital Sainte-Anne

Quartier Montsouris Dareau

- Situation :
 - Proximité Porte de Gentilly accès entrant et sortant vers Périphérique Est, accès A6, A4
 - Encadré par 2 quartiers verts :
 - Tombe Issoire et Peupliers (13e)
- → Le trafic de transit important de par la situation du quartier et le report de la circulation du fait des quartiers verts environnants.

(Porte de Gentilly, Amiral Mouchez, Rue Nansouty, Avenue René Coty, Rue de la Santé, Avenue Reille, Rue Gazan et Rue d'Alésia)



- "Zone 30" autour du Parc Montsouris : en cours de mise en œuvre avec travaux d'aménagement place Debu-Bridel et à venir carrefour Nansouty/Reille/Coty
- → Mais à confirmer, consolider et faire respecter :
 - Mise en place panneaux zone 30
 - Ajouter coussins berlinois Avenue Reille depuis place Coluche et Rue Gazan ainsi qu' Avenue René Coty vers carrefour Reille/Nansouty
 - Radar automatique sur Gazan

- Sécuriser et faciliter la circulation piétonne aux abords du Parc Montsouris, de la Cité universitaire et des écoles :
 - Surélever chaque passage piétons autour du Parc
 - Panneaux lumineux signalant les passages piétons aux abords de ceux situés près des feux et non surélevés (Rue d'Alésia)
 - Coussins berlinois Rue de La Sibelle (à hauteur n°22)
 - Vigilance sur travaux d'aménagement à venir sur la Place Coluche

- Ecoles rue d'Alésia (présence agent sécurité pour faire traverser les piétons aux heures d'entrée et de sortie des écoles)
- Sécuriser traversée piétons carrefour Amiral Mouchez/Liard/Rungis (Feu piétons face bureau Poste pour traverser Amiral Mouchez non respecté, à décaler ?) Carrefour à réaménager
- Expérimentation de la mise en zone Piétons (sauf riverains) des abords du parc Montsouris le dimanche entre 10h et 17h30

- Influencer à la baisse la circulation
 - 1- Consolider et faciliter l'accès aux transports en commun
 - Ligne 21 (Mobilien travaux en cours)
 - Ligne 88 à conserver et augmenter fréquence soir et week end
 - Traverse Bièvre Montsouris (faire contrôle de fréquentation à 6 mois / un an d'exploitation afin de s'assurer que son tracé est optimal pour les habitants du quartier)

- Faciliter Accès Gare RER depuis Avenue Reille (Résoudre contrainte ouverture du parc qui conditionne l'accès par portail ouvert sur Avenue Reille)
- Instauration d'un titre de transport au trajet (1h30) (ticket valable dans tous les transports en commun 1h30 d'affilée)

- Prolonger les lignes de bus au-delà des boulevards des maréchaux (et notamment les lignes 21 jusquà Gentilly, 38 jusqu'à Montrouge et 67)
- Créer des Parcs Relais en amont des portes de Paris et/ou utiliser les parkings publics existants avec mise en place d'une tarification incitative (inclus dans le titre de transport) (Exemple parc Charlety)

- Influencer à la baisse la circulation
 - 2- Réexaminer le plan de circulation du quartier
 - Conserver double sens de circulation Avenue Reille (entre Place Coluche et Place Debu Bridel)
 - Double sens de circulation Amiral Mouchez tronçon Carrefour Rungis/Liard/Mouchez et bd Jourdan
 - Piste cyclable Avenue René Coty : partage du trottoir central piétons/vélos
 (l'Avenue n'est pas suffisemment large pour une piste cyclable séparée sur la voie de circulation)

- Remettre à double sens de circulation Rue Tombe Issoire à partir du Bd Jourdan jusqu' Place J. Hénaff (pour désengorger accès depuis Porte d'Orléans et Boulevards Maréchaux arrivant rue Nansouty)
- Réaménagement Avenue Général Leclerc : le plan de circulation de Paris prévoit que les grands axes de circulation entrant et sortant se font Porte d'Italie et Porte d'Orléans, or la circulation aux heures de pointes est saturée (et ce n'est pas la mise en circulation du Tramway qui changera cet état de fait)

- Bus 216 et Orlyval: déroutés vers Boursingault ou Général Leclerc
 - Le RER B permet l'accès à Orly et Roissy et Bus 216 ne passe Rue Gazan que dans le sens retour vers Rungis sur un tronçon desservi par Ligne 21.

- Au-delà de notre quartier...
 - Ne plus supprimer de places de stationnement (cela ne diminue pas le nombre de voitures, mais favorise le stationnement interdit)
 - Elargir le périmètre de la Ville de Paris au-delà du périphérique afin de prolonger au delà des portes de Paris les lignes de transports en commun, les pistes cyclables mais aussi mener des politiques cohérentes en matière d'urbanisation (équilibre logements/bureaux)

- Privilégier les carburants non polluants pour les transports en commun et favoriser les modes de transport alternatifs notamment pour le transport de marchandises
- Rendre <u>toutes</u> les gares accessibles aux personnes à mobilité réduite

- Civisme, respect ou répression
 - Code de la route à respecter et à faire respecter par tous les usagers de la route (automobilistes, RATP, 2 roues motorisées ou non,...)
 - Contrôles renforcés, Charte de bonne conduite (RATP), amendes pour 2 roues
 - Pollution sonore (vitesse, klaxons), camions
 - Propriétaires d'animaux, respect des trottoirs...!
 - Objets encombrants, respects de la règlementation

- Questions ouvertes
 - Et le commerce de proximité ?

Et le logement social ?